

VITICULTURE

ÉCOPHYTO
RÉDUIRE ET AMÉLIORER
L'UTILISATION DES PHYTOS

Bulletin
de santé
du végétal
ÉCOPHYTO

Bulletin élaboré sur la base des observations réalisées dans le cadre du réseau Provence Alpes Côte d'Azur et Sud Drôme

Bulletin également disponible sur le site : <http://www.draaf.paca.agriculture.gouv.fr>

AGRICULTURES
& TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT



Bulletin n°14
Mardi 14 juin 2016

Faits marquants

Mildiou : risque généralement stable.

Black-rot : période de forte sensibilité des baies.

Oïdium : 31% des parcelles présentent des symptômes sur feuilles.

Vers de la grappe : début du vol 2^{ème} génération en secteurs précoces.

Flavescence Dorée : communiqué du SRAL en ligne sur le site de la DRAAF PACA, de la DRAAF Rhône Alpes et du CIRAME.

Stades phénologiques :

Photos : CA84



Stade I (1ères fleurs)



Stade I (pleine floraison)



Stade J (nouaison)



grains de plomb (2-3 mm)



grains de pois (4-5 mm)

Grenache :

Secteur I (très précoce) : stade baies de 2-3 mm à baies de 6-7 mm, stade baies de 4-5 mm majoritaire.

Secteur II (précoce) : stade nouaison à baies de 6-7 mm, stade baies de 2-3 mm majoritaire.

Secteur III (moyen) : stade pleine floraison à baies de 4-5 mm, stade nouaison majoritaire.

Secteur IV (tardif) : stade 1^{ères} fleurs à baies de 2-3 mm, stade fin floraison à nouaison majoritaire.

Secteur V (très tardif) : stade 11-12 f étalées à nouaison, stade pleine floraison à nouaison majoritaire.

Muscat de Hambourg :

Secteur II (précoce) : stade baies de 5-6 mm.

Secteur III (moyen) : stade baies de 3-4 mm.

Secteur IV (tardif) : stade nouaison à baies de 2-3 mm.

Secteur V (très tardif) : stade nouaison.

Les cartes de précocité sont accessibles sur le site du CIRAME : www.agrometeo.fr rubrique « Climatologie », choix « Les bilans » « zone de précocité » :

DIRECTEUR DE PUBLICATION
Monsieur Claude ROSSIGNOL
Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Provence Alpes Côte d'Azur
Maison des Agriculteurs - 22, Avenue Henri Pontier
13626 - AIX EN PROVENCE CEDEX 1
contact@paca.chambagri.fr
04 42 17 15 00

RÉFÉRENT FILIÈRE ET RÉDACTEUR DE CE BULLETIN
Elisabeth RICAUD
CIRAME
779, chemin de l'Hermitage - Hameau de Serres
84200- CARPENTRAS
ricaud-e@agrometeo.fr
04 90 63 22 66

Mildiou

Éléments de biologie (Cf bulletin n°4)

Mildiou sur feuilles (Photos CA84)



Photos CA84

Mildiou sur grappes

Rot gris :

Les boutons floraux et jeunes baies (jusqu'au stade 2-3 mm) se couvrent d'efflorescences blanches : c'est le "Rot gris".



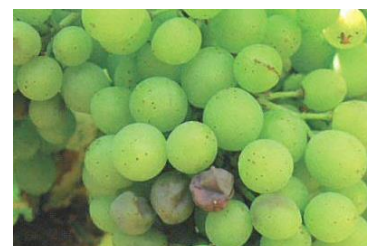
Photo CA13

Rot brun : l'envahissement des baies par le mycellium se fait exclusivement par l'intermédiaire du pédoncule. Les baies ainsi atteintes brunissent avec présence de dépression en « coup de pouce ». Les symptômes apparaissent à partir du pédoncule, lieu du départ des nécroses.

Le rot brun peut se confondre avec des coups de soleil. Ces derniers se remarquent toutefois toujours du même côté des baies et les pédoncules ne sont pas affectés.

La fin de sensibilité des baies au rot brun est atteinte quand la baie est véree.

(extrait du "Guide des Vignobles Rhône Méditerranée")



Des pluies sont annoncées pour les prochains jours sur tous les territoires.

Territoires Sud Drôme/Enclave des Papes

Analyse du risque

Les très faibles pluies enregistrées localement cette semaine n'ont pas été favorables à de nouvelles contaminations.

Les valeurs des EPI (Etat Potentiel d'Infection du modèle Potentiel Système) sont en baisse de 2 points sur les secteurs sans pluie, en hausse de 1 point sur les secteurs enregistrant de faibles pluies.

Observations

Quelques repiquages sur feuille sont observés.

59% des parcelles observées du 8 au 14 juin ne présentent pas de symptôme sur feuille.

Estimation du risque (Territoire Sud Drôme/Enclave des papes) : fort en cas de pluie.

Territoire Côtes du Rhône/Vallée du Rhône

Analyse du risque

Les modèles Potentiel Système et Milstop détectent très localement une contamination les 7 ou 13 juin. Les symptômes devraient être visibles à partir du 19 juin. Ces pluies pourront également entraîner des repiquages sur les parcelles présentant des symptômes.

Les valeurs des EPI (Etat Potentiel d'Infection du modèle Potentiel Système) sont hausse de 2 à 3 points sur les secteurs avec des pluies les 7 ou 13 juin, en baisse de 0,5 à 3 points dans le cas contraire.

Observations

Quelques nouveaux symptômes sont observés.

71% des parcelles observées du 8 au 14 juin ne présentent pas de symptôme sur feuille.

Estimation du risque : moyen à fort en cas de pluie.

Territoire Sud Luberon/Bouches du Rhône/Ste Victoire.

Analyse du risque

Les modèles Potentiel Système et Milstop détectent une contamination très localisée le 7 juin (Arles et secteurs Aix en Povençe : Venelles, le Puy Ste Réparate). Les symptômes devraient être visibles à partir du 19 juin. Ces pluies pourront également entraîner des repiquages sur les parcelles présentant des symptômes.

Les valeurs des EPI (Etat Potentiel d'Infection du modèle Potentiel Système) sont en hausse de 2 à 3 points sur les rares secteurs avec des pluies le 7 juin, en baisse de 2 à 3 points dans le cas contraire.

Observations

Quelques nouveaux symptômes sont observés

90% des parcelles observées du 8 au 14 juin ne présentent pas de symptômes sur feuille.

Estimation du risque : faible à moyen en cas de pluie sur les secteurs sans symptôme, localement moyen à fort en cas de pluie sur les secteurs avec symptômes, très localement fort à très fort en cas de pluie sur les secteurs de Tarascon et Aurons.

Territoire Provence

Analyse du risque

Les modèles Potentiel Système et Milstop détectent une contamination très localisée le 7 juin. Les symptômes devraient être visibles à partir du 19 juin. Ces pluies pourront également entraîner des repiquages sur les parcelles présentant des symptômes.

Les valeurs des EPI (Etat Potentiel d'Infection du modèle Potentiel Système) sont en hausse de 0,5 à 5 points sur les secteurs avec des pluies significatives le 7 juin, en baisse de 2 points dans le cas contraire.

Observations

Pas de nouveaux symptômes observés.

93% des parcelles observées du 8 au 14 juin ne présentent pas de symptôme sur feuille.

Estimation du risque (Territoire Provence) : faible à moyen en cas de pluie sur les secteurs sans symptôme, moyen à fort en cas de pluie sur les parcelles avec symptômes.

Mesures prophylactiques

Les mesures prophylactiques désignent l'ensemble des moyens mis en œuvre dans le but de prévenir l'apparition, la propagation ou l'aggravation de maladie.

Pour limiter le risque de contaminations mildiou :

- Limiter les flaques par l'enherbement
- Supprimer les organes verts à proximité du sol (épamprage précoce et destruction des plantules).
- Gérer au mieux la vigueur par notamment le choix du porte-greffe, le raisonnement de la fertilisation et des irrigations.
- Les mesures limitants les entassements de la végétation (ébourgeonnage, palissage, effeuillage...) réduisent la durée d'humectation des grappes et favorisent la pénétration des spécialités commerciales au cœur de la souche.

Rechercher les foyers primaires et repiquages issus des contaminations localisées des 2, 3 et 4 juin.

Black Rot :

Éléments de biologie (Cf bulletin n°4)

Analyse du risque

Les conditions climatiques de cette semaine n'ont généralement pas été favorables à une contamination.

Observations

Très peu de nouveaux symptômes sur feuilles sont observés.

Sur 148 parcelles observées du 8 au 14 juin, 27 parcelles présentent des symptômes sur feuilles, parcelles situées majoritairement dans les territoires sud Drôme/Enclave des Papes et Côtes du Rhône/Vallée du Rhône.



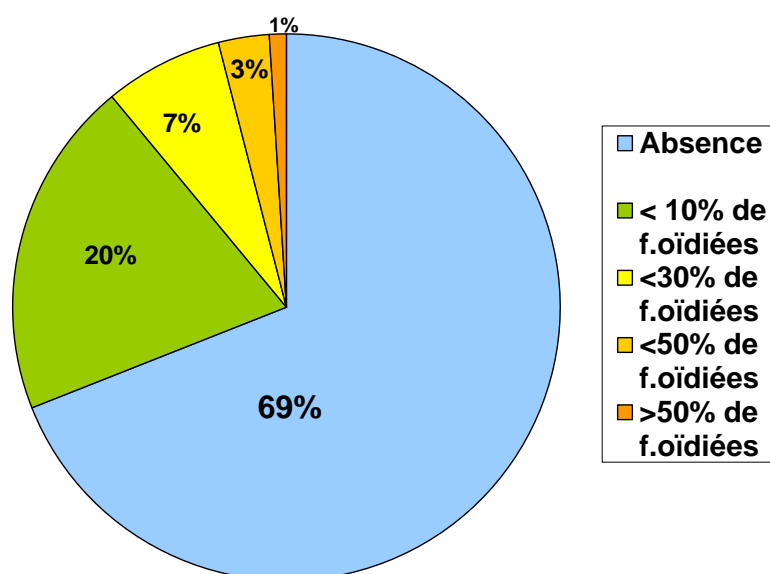
Black rot sur feuille (photo CA26)

Estimation du risque (Black-rot) : en augmentation liée aux stades phénologiques actuels (**sensibilité maximale des baies du stade nouaison à fermeture de la grappe**) et des conditions climatiques annoncées. Le risque est faible sur les secteurs non concernés par cette maladie en 2015 et sans symptôme actuellement, moyen en cas de pluie sur les parcelles sans symptôme actuellement mais ayant présenté des attaques en 2015, fort en cas de pluie sur les parcelles présentant des symptômes actuellement.

Oïdium

Éléments de biologie (Cf bulletin n°4)

Observations :



Sur 139 parcelles observées du 8 au 14 juin, 43 parcelles présentent des symptômes sur feuilles.

f=feuille

Les % dans les graphiques représentent le % de parcelles observées présentant le critère indiqué dans la légende

Estimation du risque : fort sur tous les secteurs de précocité.

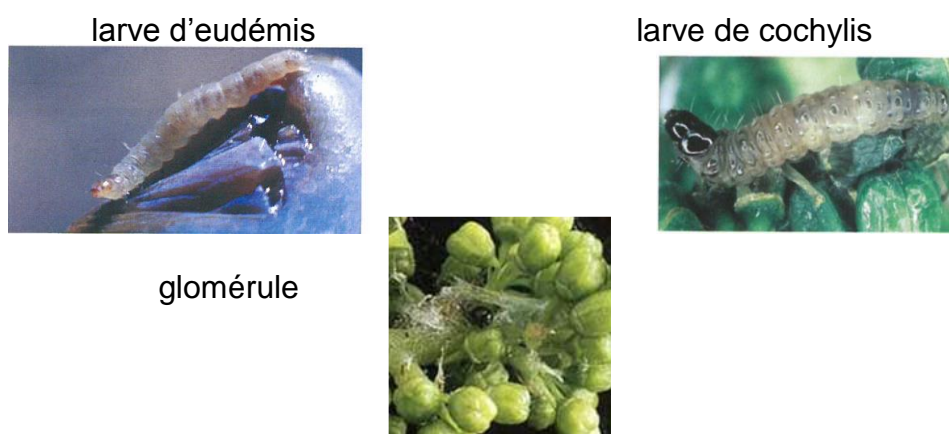
Vers de la grappe : eudémis et cochylis – 2ème génération

Éléments de biologie : Cf bulletin n°2

Observations :

Le vol de la deuxième génération a débuté en secteur II, les tous premiers papillons sont capturés en secteur III. Les premières pontes sont observées en secteur I. La modélisation ACTIV prévoit le début du vol de la deuxième génération à partir du 14 juin en secteur IV, du 18 juin en secteur V. Les premières pontes sont prévues à partir du 16 juin en secteur III, du 20 juin en secteur IV, du 24/06 en secteur V. Les premières larves sont prévues à partir du 16 juin en secteur I, du 19 juin en secteur II, du 22 juin en secteur III.

Estimation du risque : faible à moyen, localement fort en secteurs I, II et III, nul sur les autres secteurs de précocité.

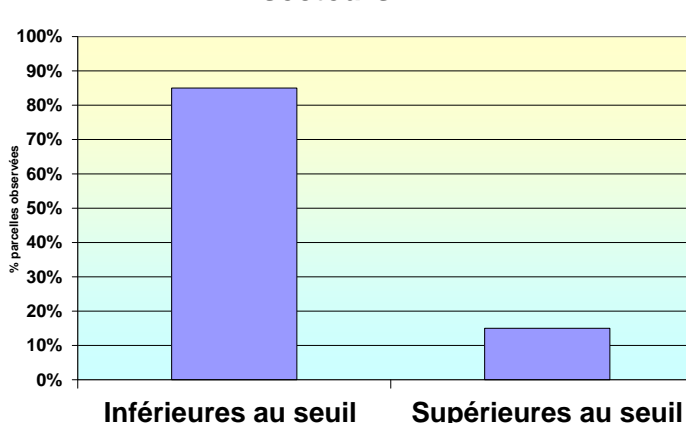


Photos issues du « Guide des Vignobles Rhône Méditerranée »

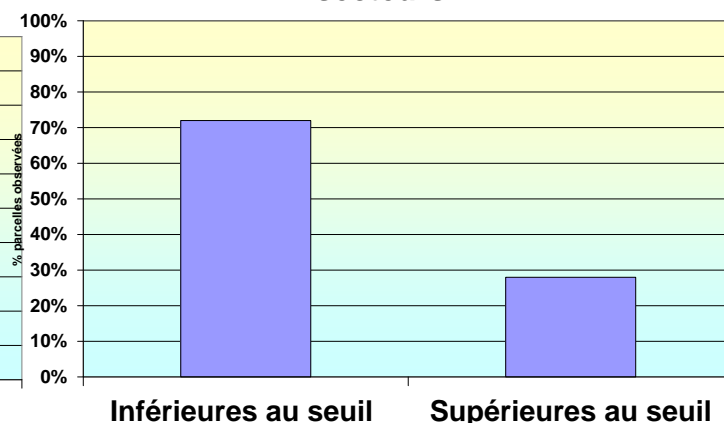
Bilans de fin de première génération : secteurs III, IV et V.

Seuil théorique de nuisibilité : 10% de glomérules pour le raisin de cuve, 5% pour le raisin de table.

79 parcelles observées du 25 mai au 14 juin.
secteurs III



85 parcelles observées du 25 mai au 14 juin
secteurs IV



En secteurs III, 85% des parcelles observées ne dépassent pas le seuil de nuisibilité (80% en 2015) ; en secteurs III 72% des parcelles (70% en 2015).

Secteur V : sur 12 parcelles observées du 25 mai au 14 juin, aucune ne dépasse le seuil de nuisibilité (2 parcelles en 2015).

Flavescence dorée : (maladie de quarantaine)

Éléments de biologie : Cf bulletin n°12

Photos : FREDON PACA



Larves de Scaphoideus titanus



Adultes de Scaphoideus titanus

Les bulletins réglementaires du SRAL et les cartes correspondantes sont en ligne sur les sites suivants :

<http://draaf.paca.agriculture.gouv.fr/Flavescence-doree-de-la-vigne>

http://www.agrometeo.fr/bsv/FDCommuniqu%C3%A9_SRA_%2030_mai_2016.pdf

<http://www.draaf.auvergne-rhone-alpes.agriculture.gouv.fr/Flavescence-doree-de-la-vigne>

De nombreuses informations techniques (symptômes, transmission de la maladie, surveillance de l'insecte vecteur et organisation des prospections) sont consultables sur le site de la FREDON PACA :

<http://www.fredonpaca.fr/Flavescence-Doree.html>

Les abeilles butinent, protégeons les !
Respectez les bonnes pratiques phytosanitaires

1. Les traitements insecticides et/ou acaricides sont interdits, sur toutes les cultures visitées par les abeilles et autres insectes pollinisateurs, pendant les périodes de floraison et de production d'exsudats.
2. Par **dérogation**, certains insecticides et acaricides peuvent être utilisés, **en dehors de la présence des abeilles**, s'ils ont fait l'objet d'une évaluation adaptée ayant conclu à un risque acceptable. Leur autorisation comporte alors une mention spécifique "emploi autorisé durant la floraison et/ou au cours des périodes de production d'exsudats, **en dehors de la présence des abeilles**".
3. Il ne faut **appliquer un traitement sur les cultures que si nécessaire** et veiller à respecter scrupuleusement les conditions d'emploi associées à l'usage du produit, mentionnées sur la brochure technique (ou l'étiquette) livrée avec l'emballage de la spécialité commerciale autorisée.
4. **Afin d'assurer la pollinisation des cultures**, de nombreuses ruches sont en place dans ou à proximité des parcelles en fleurs. Il faut **veiller à informer le voisinage de la présence de ruches**. Les traitements fongicides et insecticides qui sont appliqués sur ces parcelles, mais aussi dans les parcelles voisines, peuvent avoir un effet toxique pour les abeilles et autres insectes pollinisateurs. Il faut **éviter toute dérive** lors des traitements phytosanitaires.

LES OBSERVATIONS CONTENUES DANS CE BULLETIN ONT ETE REALISEES PAR LES PARTENAIRES SUIVANTS :

Chambres d'Agriculture Drôme, Vaucluse, Bouches du Rhône et Var, la SCAN, le Domaine Expérimental La Tapy, Céréalis, la CAPL, Soufflet Vigne, CoopAzur JARDICA, Association des Vignerons de la Ste Victoire, ICV Provence.

COMITE DE REDACTION DE CE BULLETIN :

Bulletin rédigé par Elisabeth Ricaud (CIRAME), en collaboration avec les animateurs territoriaux : Julien Vigne, Agnès Vallier (CA26), Eric L'Helgoualch, Claire Fersing, (CA84), Marine Balue, Eléonore Guinot (CA83), Didier Richy, Vanessa Fabreguette (CA13).

N.B. Ce Bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre régionale d'Agriculture et l'ensemble des partenaires du BSV dégagent toute responsabilité quant aux décisions prises pour la protection des cultures. La protection des cultures se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie, le cas échéant, sur les préconisations issues de bulletins techniques.

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.